



PRÉFET DES BOUCHES-DU-RHÔNE

ANNEXE 2

DEMANDE D'AUTORISATION DE MANIFESTATION EN MASSIFS EXPOSÉS AUX FEUX DE FORÊTS

Identité et coordonnées de la structure porteuse du projet

Structure :

.....

Nature juridique de structure :

SIRET :

Adresse :

.....

Nom et qualité du responsable :

Nom et qualité du contact opérationnel :

Code postal : Commune :

Téléphone : Adresse électronique :

Manifestation prévue

Objet de la manifestation :

.....

.....

Date(s) et heure(s) de la manifestation :

Lieu exact :

.....

Estimation du nombre de personnes prévues :

.....

Accès du public :

.....

.....

Accès des secours :

.....

.....

Surface disponible pour l'accueil du public :

Surface disponible pour le stationnement des véhicules :

Dispositif préventif prévu

Personnel dédié :

.....

Points d'eau

.....

.....

Travaux sur les végétaux :

Signalétique :

Autre :

.....

Procédure en cas de feu :

.....

.....

Fait à

NOM :

le

Signature :

AVIS DES SERVICES D'INCENDIE et de SECOURS (SDIS - BMPM):

.....

.....

.....

.....

Date :

Nom :

Signature :

A remplir par le demandeur et à transmettre impérativement avant le 30 avril de l'année où la manifestation est prévue à :

DDTM 13 / Pôle Forêt, 16 rue Antoine ZATTARA, 13332 MARSEILLE Cedex 3

Pièces à joindre :

- Formulaire complété

- Carte topographique au 1 / 10 000 indiquant la localisation précise de la manifestation, le plan de circulation prévu pour accéder au site et pour son évacuation, l'accès des secours, les zones de stationnement des véhicules